



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 MARS 2024 AVEC M. DARMANIN

Dans un format déjeuner de travail, toutes les organisations syndicales étaient conviées par le ministre de l'intérieur qui avait après ses annonces vidéos, encore quelques annonces à faire.

Après l'écoute attentive d'une déclaration commune, le ministre a donné quelques précisions sur la consultation du système de Sécurité Civile qui débiteront le 8 avril qui seront découpées en ateliers thématiques avec la participation du ministre de la transformation et de la fonction publiques (objectifs calendaires : loi Guérini et PLFSS).

Le financement de la mobilisation "sapeurs-pompiers" pour les Jeux Olympiques doit mouiller les employeurs : les colonnes de renfort seront à la charge de l'Etat mais la "prime JO" ne sera pris en charge qu'à hauteur de 50% par l'Etat...

Le financement de services d'incendie et de secours, qui conditionne toute chose, a été l'objet d'un long échange, qui fera varier la place des volontaires ou des professionnels, l'amélioration des fins de carrières et de la santé des agents.

Il a également été question de la reconnaissance légitime des personnels administratif et techniques, de la place des mineurs, de la création d'une réserve*, de la hausse de la prime de feu.

Le ministre a confirmé ses propos de l'assemblée nationale : une étude épidémiologique menée par le CNAM et l'ANSES a débuté.

Il y aura des concertations suite au rapport sur l'activité des sapeurs-pompiers volontaires et l'ouverture d'un chantier temps de travail (revoyure prévue par la loi) est possible.

*: <https://www.cgtdessdis.com/audition-de-la-cgt-a-lassemblee-nationale-mission-ambition-volontariat-le-7-fevrier-2018/>